



JOURNAL DE LA CONDUITE

MÉTRO & RER DÉCEMBRE 2022 › JANVIER 2023

MÉTRO

La formation des conducteurs est en constante dégradation

DERNIÈRE MINUTE

Mutations
RER au choix :
c'est parti



PÔLE
FERRÉ



11, rue Victor Hugo
93170 Bagnolet



RER
06 12 18 44 22



Métro
06 71 95 61 87

Nouveau PDG ! Et maintenant ?

La journée du 10 novembre a démontré, s'il en était besoin, le ras-le-bol des salariés, des conducteurs, face à une direction *sourde et hostile* concernant leurs demandes légitimes.

Avec l'arrivée d'un **nouveau PDG** et face à une situation de plus en plus critique, nous avons l'espoir d'un **changement de cap** rapide ainsi que des prises de décisions permettant à chacun de retrouver la mobilisation quotidienne et **la juste reconnaissance** d'un investissement sans faille. Au lendemain de la mobilisation du 10 novembre, **un courrier signé par l'ensemble des organisations syndicales** du ferré a été envoyé à Jean Castex l'invitant à prendre toute la mesure de la situation et d'y remédier au plus vite. Aujourd'hui, nous sommes face à **l'échec d'une politique de restriction budgétaire** et de productivité, qui met en péril l'équilibre de l'entreprise. **Plus de recrutement** faute de candidats, pouvoir d'achat en berne faute d'augmentation salariale et des salariés

au bout du rouleau face au **non-respect de leurs conditions de travail**. Voici le triste constat des décisions prises par une **direction irresponsable**. Et comme cela ne suffisait pas, la menace d'une énième réforme des retraites est de retour. Alors que pour une fois l'ensemble des acteurs économiques et notamment le COR s'accordent sur le fait qu'économiquement **cette réforme n'est pas nécessaire**, le gouvernement ressort son dogme du *quoi qu'il en coûte*. Il y a fort à parier que **l'année 2023 sera riche de mobilisations**, car si la ligne rouge était franchie par nos politiques, l'UNSA-Pôle Ferré saurait être à la hauteur de l'attaque, une fois encore, pour **défendre les acquis des conducteurs**. ●

PAR SÉBASTIEN TISSIER,
SECRÉTAIRE DU PÔLE FERRÉ

RAPPEL DES RENDICIONS DES CONDUCTEURS



- #1 **Respect** des conditions de travail.
- #2 **Remise à niveau** des effectifs.
- #3 **Intégration** de 50 pts dans notre grille.

LA POS

Interpellation & suivi

Depuis plus de dix ans, les conducteurs perçoivent la prime d'offre service (POS), sans avoir une réelle vision sur son calcul individuel.



Au milieu de l'année 2021, la direction a décidé de changer le logiciel de pointage. En avril 2022, à la suite de l'intervention de l'UNSA-Pôle Ferré, chaque conducteur a enfin accès à son relevé journalier. À la surprise générale, des erreurs importantes apparaissent depuis avril 2021 occasionnant une perte de revenu significative. L'UNSA-Pôle Ferré avait dans un premier temps demandé, avec la CGT et la Base, qu'une expertise soit effectuée, mais cette demande n'a malheureusement pas abouti au CSE Central (CSEC).

L'UNSA A DÉCLENCHÉ UNE ALARME SOCIALE !

La direction du département du RER a ainsi été interpellée. L'UNSA-Pôle Ferré a obtenu le recrutement d'une personne supplémentaire au secrétariat afin de vérifier l'ensemble des pointages, depuis le changement du logiciel. Le différentiel sera reversé à chaque conducteur n'ayant pas perçu la prime lui revenant de droit au cours du premier trimestre 2023. ●



MÉTRO

La formation est en constante dégradation

La formation initiale des conducteurs de métro est primordiale. Elle permet un service public de grande qualité effectué en toute sécurité. La qualification et le professionnalisme de la catégorie conduite, premier garant de la sécurité ferroviaire, doit être la priorité de notre entreprise. L'évolution de la formation initiale des conducteurs de métro laisse à penser le contraire.

Il y a encore quelques années, le stage conduite s'étalait sur trois mois complets, étant composé de huit stagiaires et l'accès limité à minimum 21 ans. En effet, l'ensemble des acteurs de l'entreprise validait que la conduite d'un train de 120 tonnes transportant plus de 800 personnes nécessitait un minimum de maturité et d'expérience, mais ça, c'était avant...

DÉSORMAIS

La volonté du département métro, uniquement comptable et économique dans le secteur de la formation – comme dans tous les autres secteurs d'ailleurs – nous inquiète fortement !

En quelques années, la formation conduite a été réduite à seulement 49 jours avec l'arrivée du simulateur, malgré les inquiétudes légitimes des représentants UNSA. Le nombre de stagiaires est en constante augmentation, passant de huit à dix personnes par session, réduisant mécaniquement le temps de formation de chaque stagiaire. Enfin, la conduite d'un métro est, depuis le mois d'août dernier, accessible aux candidats âgés de 18 ans.

PIRE ENCORE

Les évaluations orales, épreuves redoutées par les stagiaires, car difficiles et exigeantes, ne sont désormais plus éliminatoires. Heureusement, nos futurs collègues peuvent compter sur l'implication des formateurs FRT qui, malgré le manque d'effectifs (divisés par deux depuis 2017), sont présents pour fournir la meilleure des connaissances possibles et peuvent également s'appuyer sur l'expérience et la qualification des moniteurs sur l'ensemble du réseau métro.

EN CHIFFRES

En 2023, 50 stages sont prévus pour faire face à l'augmentation de l'offre de transport, combler le manque d'effectif toujours grandissant sur le réseau et compenser les nombreux départs en retraite. ●



Face à cet afflux de sessions, l'UNSA-Pôle Ferré restera très vigilante sur la qualité de la formation fournie afin de préserver notre haut niveau de qualification.

LE PROJET PERFORM

Encore plus vers la concurrence...

L'UNSA-Pôle Ferré l'a dénoncé et écrit : la mise en place de la BU RSF n'est que productivité rentabilité et nous fait rentrer dans l'ère concurrentielle !

Nous avons eu DIAPASON, nous aurons dorénavant PERFORM. Un outil de pilotage uniquement basé sur la performance financière amenant plus d'attentes et d'exigences de la part de nos dirigeants au détriment de nos conditions de travail et de nos rémunérations. Avec l'arrivée de ce projet, la RATP espère faire 2,5 % d'économies supplémentaires par an ! ●



L'UNSA-Pôle Ferré s'oppose au découpage de l'entreprise et à l'introduction de cet esprit concurrentiel qui nous est imposé alors même que la RATP fait face à une situation sociale catastrophique sans précédent dans son histoire.

DERNIÈRE MINUTE

Mutations RER au choix : c'est parti

Depuis le début, l'UNSA-Pôle Ferré a bien expliqué et détaillé les risques de l'accord-cadre. La preuve en est aujourd'hui que nous avons raison. Les mutations vers le RER seront au choix de la direction dès le 1^{er} janvier 2023. Plus d'informations à venir dans une prochaine communication. ●



Bulletin d'adhésion

 RETRAITÉ ACTIF OPÉRATEUR CADRE MAÎTRISE MAE

Retraité : 30 € / an | Opérateur : 65 € / an | Maîtrise & cadre : 77 € / an.

Pour les renouvellements, remplir uniquement les noms, prénoms, matricule & les informations qui ont changé. Bulletin d'adhésion à remettre à un militant UNSA ou à retourner par courrier au

Syndicat UNSA Groupe RATP - 11, rue Victor Hugo 93170 Bagnolet (courrier interne : LAC BAVH).

*Informations obligatoires.



07 56 83 82 97



unsa.poleferre@gmail.com



UNSA Groupe RATP Pôle Ferré

© UNSA-RATP Pôle Ferré 2022
Crédits photo Freepik & Flaticon
Ne pas jeter sur la voie publique